



175857 - Comment juger l'usage de la pompe employée par les femmes pour assurer leur hygiène sexuelle ?

question

Je me suis convertie à l'islam récemment et je m'interroge sur la licéité de l'utilisation de certains produits cosmétique comme (la douchette?) (Pompe hygiénique employée par la femme pour se nettoyer le sexe). Merci.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, nous louons Allah de vous avoir guidé vers l'islam et Lui demandons de vous y raffermir et d'approfondir votre foi, votre certitude et votre bonne orientation. Il est proche et Il entend.

Deuxièmement, il n'y a aucun inconvénient en principe à employer ladite pompe, pourvu toutefois qu'elle ne comporte aucune dérivée interdite comme la graisse du porc et consorts, qu'elle soit inoffensive et qu'elle n'ait aucun effet sur le fœtus.

Des spécialistes ont beaucoup parlé de la pompe vaginale en ce sens que son usage peut entraîner la modification de l'équilibre chimio-acide locale, accentuer les inflammations et augmenter le risque de s'exposer à des ulcérations du bassin. L'usage de la pompe est encore considéré comme l'une des causes de l'accélération des sécrétions, de l'altération de leur nature, de l'excitation des tissus entre autres nuisances non mentionnées. Aussi faut-il se référer à l'avis d'un médecin pour évaluer cela.

Allah Très haut le sait mieux.